

Déclaration Unaf - CA d'installation de la Cnaf

10 février 2026

Madame la Ministre,

Mesdames et Messieurs les administrateurs,

C'est avec un profond sens des responsabilités que nous installons aujourd'hui ce nouveau conseil d'administration. Pour la délégation de l'Unaf, nous avons devant nous un mandat décisif, dans un moment où notre politique familiale doit, plus que jamais, être un pilier pour les familles de notre pays. En effet, la fécondité n'a jamais été aussi basse depuis 1945 avec un indice conjoncturel de 1,56 en 2025 alors que le désir d'enfant reste stable à 2,27.

La réussite d'une politique familiale repose sur un fondement essentiel : sa capacité de répondre aux besoins des familles et la confiance qu'elle inspire. Pour y parvenir, l'Unaf identifie deux leviers complémentaires et indissociables : les prestations qui soutiennent directement le niveau de vie des familles, et les services qui les accompagnent, tout au long du parcours de leurs enfants, avec un coût abordable. Or, ces leviers ont été fragilisés depuis une quinzaine d'années. Dans ce contexte, permettez-moi d'insister sur trois axes majeurs qui devraient guider nos travaux.

D'abord, investir dans la politique familiale et évaluer les réformes conduites

Pour faire face au défi démographique, il est d'abord impératif de stopper l'érosion des ressources de la branche famille et de garantir que chaque euro contribue effectivement à soutenir les familles, les enfants, les jeunes.

Or la loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 organise le siphonnage budgétaire de la branche famille et modifie structurellement ses recettes, avec un transfert de plus de 5,7Md€ vers d'autres branches de la sécurité sociale, qui risque d'augmenter les années suivantes.

Cela se traduit par des pertes très concrètes pour les familles : le décalage de la majoration pour âge de 14 à 18 ans génèrera à terme perte de près de 1,3 milliard d'euros. Par ailleurs, depuis 10 ans, les restes à charge des parents pour l'accueil de leur enfant n'ont cessé d'augmenter : hausse des tarifs dans les crèches en plus de l'inflation, très fort déplafonnement du barème des participations familiales, et même, pour beaucoup de parents, la réforme du CMG, qui devrait faire plus de 43% de perdants. Ce renchérissement n'est plus tenable : de nombreux parents en témoignent auprès de l'Unaf.

La création du congé supplémentaire de naissance est – en revanche – une bonne nouvelle très attendue par les familles, que l'Unaf porte depuis 10 ans.

C'est pourquoi nous souhaitons :

- ✓ Que toute réforme fasse l'objet d'une évaluation pour permettre un ajustement éventuel de ces réformes afin qu'elles soient des réussites et correspondent aux attentes des parents. C'est le cas pour la réforme du CMG ainsi que pour le nouveau congé de naissance afin de s'assurer de sa réussite
- ✓ Qu'une réflexion plus globale soit menée sur le reste à charge des modes de garde du jeune enfant. L'Unaf restera mobilisée sur cette question.

Ensuite, préparer efficacement la prochaine Convention d'objectifs et de gestion entre l'État et la Cnaf.

Les deux années qui s'ouvrent seront cruciales aussi pour l'action sociale de la branche. Nous devons d'abord nous mobiliser pour utiliser avec efficacité les moyens inscrits dans notre COG actuelle, car ce sont ses 2 dernières années : nous savons que les besoins sont là et que la branche doit jouer un rôle moteur dans le déploiement du service public de la petite enfance.

Ces deux années doivent aussi nous permettre de dresser un bilan solide de l'actuelle COG, tout en anticipant les besoins de demain. Cela suppose un travail de prospective, et une collaboration étroite entre l'État, notre caisse nationale et l'ensemble des acteurs du territoire. Nous aurons besoin d'informations claires et d'un dialogue constant. Cette méthode, Madame la Ministre, nous souhaitons la construire avec le gouvernement, dans un esprit d'exigence et de confiance.

Un enjeu particulier : la politique jeunesse et le périscolaire

Permettez-moi d'insister sur un point essentiel de nos politiques : la jeunesse.

Aujourd'hui, un enfant sur trois seulement bénéficie d'un accueil périscolaire. Les restes à charge sont trop hétérogènes, parfois prohibitifs, et les enveloppes financières sont insuffisantes pour répondre à la demande. L'utilisation des non-consommés sera indispensable pour faire face à cet enjeu.

Si nous voulons réellement accompagner les familles dans la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, nous devons faire du périscolaire et de l'extrascolaire une priorité nationale, à côté de l'accueil de la petite enfance. L'accès doit être simple, équitable, et financièrement soutenable.

Pour Conclure

Ce mandat doit être celui d'un renouveau : renouveau de confiance, renouveau d'ambition, renouveau de mobilisation des moyens. Nous devons nous donner collectivement l'objectif de redynamiser la politique familiale, de renforcer sa lisibilité, et d'offrir aux familles la sécurité dont elles ont besoin pour envisager sereinement l'avenir.

Vous pourrez compter, Madame la Ministre, sur l'entière mobilisation de la délégation des administrateurs de l'Unaf mais, au-delà, de l'ensemble de notre réseau des Udaf et des associations familiales. Ensemble, avec les équipes de la Cnaf, nous développerons une politique familiale ambitieuse et moderne.

Je vous remercie de votre attention.